

HORAIRE DES MESSES EN SEMAINE

- St Esprit : Borny : mercredi et vendredi 18h30
- 2ème mercredi du mois, messe du SEM à la chapelle du St Esprit à Borny

INFORMATIONS PAROISSIALES

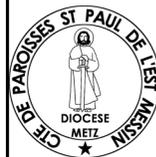
- ⇒ **Partage alimentaire**
Les vendredis de 14h à 16h Chapelle St Esprit
- ⇒ **Vestiaire de Borny**: ouvert les mardis toute la journée de 9h30 à 16h.
- ⇒ **Petit déjeuner du Secours Catholique**
Les jeudis de 9H30 à 11H 21 Bd Provence Borny
- ⇒ **Préparation au baptême**
s'inscrire au presbytère de Borny aux heures : mardi et vendredi de 16h à 18h.
- **Grange aux Bois** : de 9h30 à 11h30 le 3ème samedi du mois
- **Borny** : 21 Bd de Provence 20h le 2ème vendredi du mois
- ⇒ **Répétition de chants**
Vendredi 10 et 24 janvier à 20 h salle du Bon Pasteur
- ⇒ **SEM** : 9 février : dimanche de la santé, 11 mars 14h15 chez Marie
- ⇒ **réunion Bible** le lundi 6 janvier à 14h à Courcelles.
- ⇒ **MCR** : mercredi 22 janvier 14h30 à Courcelles.
- ⇒ **ECP** : 9 Janvier à 18H30 au presbytère

La quête 5 janvier sera pour l'aide aux Eglises africaines

RAPPEL : une **chorale Gospel** a vu jour pour une prestation le 21 mars dans le cadre des « 24h pour Dieu ». Toute personne intéressée, toute voix, est attendue le mercredi 8 janvier à 20h30 à Jury salle de convivialité.

Nous avons accompagné dans la paix de Dieu : Renée THAVOT, Jacques GLANDER, Albertine DEMANGE, M. Thérèse MONTROND, Odette PA-DOU, Gaston LEHLIG

Presbytère de la communauté de paroisses : 2, rue Chabosse 57070 METZ (03.87.74.09.51)
Secrétariat : les mardis et vendredis de 16h00 à 18h00 à Borny
adresse internet : paroissedestpaul@orange.fr
Sites internet : <http://sites.google.com/site/stpaulestmessin/>
<http://grangeauxbois.canalblog.com/>



LE LIEN

JANVIER
2020

Bulletin d'information de la Communauté de paroisses St Paul de l'Est Messin
Comité de rédaction : mailto:paroissedestpaul@orange.fr

LA CRECHE DE NOËL

Alors que dans notre pays laïc et républicain, les polémiques vont toujours bon train quant à la pertinence des crèches de Noël dans des espaces publics comme les lieux de travail, les écoles, les hôpitaux, les prisons, les places publiques, le St Père vient de rappeler le message profondément humain et fraternel de nos crèches.

Dans le petit village italien de Greccio, en Ombrie, à l'endroit même où St François d'Assise a réalisé en 1223 la toute première crèche de l'histoire, notre pape a signé une lettre apostolique «**Admirabile signum**»... *le signe admirable*...où il rappelle toute la signification et la valeur de la crèche.

Cette symbolique représentation de la naissance de Jésus n'est jamais un facteur de divisions entre croyants et «laïcs» mais n'est pas non plus un symbole identitaire visant à rappeler la suprématie d'une religion par rapport à une autre.

Au contraire, tout y parle d'un monde qui pourrait être plus humain et plus fraternel où personne n'est exclu ni marginalisé. François insiste sur le sens des différents santons présents et qui diffèrent selon les traditions régionales même si certaines figurines n'ont pas de rapport historique avec les récits évangéliques. François dit à leur sujet que «**dans le monde nouveau inauguré par Jésus il y a de la place pour tout ce qui est humain et pour toute créature**».

La crèche est un lieu de dépouillement et de pauvreté qui aide à revivre l'histoire vécue à Bethléem et sert à la transmission de la foi. Elle permet une contemplation visuelle des évangiles et une intériorisation de leur message. Les bergers, les habitants du voisinage, les mendiants, les personnes handicapées représentées par les santons sont l'image de ces simples venus adorer le Sauveur et rappellent que Dieu se fait homme pour celles et ceux qui ressentent le plus le besoin de son amour et demandent sa proximité, «**ceux des mendiants et des personnes qui ne connaissent pas d'autre abondance que celle du cœur**» (François).

Et si nous préférons nous prendre pour les rois mages, nous qui nous sentons riches de biens, quelquefois étrangers à la foi mais assoiffés d'infini, alors, leur exemple nous enseignera qu'on peut partir de très loin pour rejoindre le Christ. Quand donc nous serons devant «**nos**» crèches, celles des églises, des maisons, des carrefours, des magasins, arrêtons-nous pour en goûter le sens profond en réfléchissant sur notre responsabilité à être des évangélistes porteurs d'une vraiment bonne nouvelle.

«**Partout et sous différentes formes, la crèche parle de l'amour de Dieu, le Dieu qui s'est fait enfant pour nous dire combien il est proche de chaque être humain, quelle que soit sa condition.**»

Un vraiment JOYEUX NOËL et BONNE et SAINTE ANNEE 2020
votre curé Gilles FUND

Mercredi 25 décembre NOEL	11H : St Pierre 11H : Ars
Samedi 28 décembre	18H30 : Courcelles
Dimanche 29 décembre <i>Ste Famille</i>	11H : St Pierre : familles MORQUE-HUSSON et Marie Ange, Jeandedieu RAKOTARIVELO, Giséle KAAS, Roland THOMAS, Madeleine, Joséphine et René OBRINGER 11H : Grange au Bois : familles ESSER et WALLERICH
Samedi 4 janvier	18H30 : Ars
Dimanche 5 janvier <i>Epiphanie</i>	11h : Borny : familles VIGNEURT-FOSELLE, Luigi et Angelo MANZULLINO, J. Marie GROUTSCH 11h : Grange au Bois
Samedi 11 janvier	18H30 : Villers
Dimanche 12 janvier <i>Baptême du Seigneur</i>	11h : Borny : familles HOERNER-TERRENS, Albert HOERNER, Gilbert ABEL, famille MONSEL 11h : Grange au Bois
Samedi 18 janvier	18h30 : Courcelles
Dimanche 19 janvier <i>2è dim. ordinaire</i>	11h : Borny : Marcel VATRY 11h : Grange au Bois
Samedi 25 janvier	18h30 : Ars
Dimanche 26 janvier <i>3è dim. ordinaire</i>	11h : Borny : famille WEISLINGER 11h : Grange au Bois
Samedi 1 février	18h30 : Villers
Dimanche 2 février <i>4è dim. ordinaire</i>	11h : Borny : âmes du purgatoire 11h : Grange au Bois

Dans notre archiprêtré des **messes** :
le **samedi soir à 18h30** à Bellecroix, et à Plantières
le **dimanche à 9h30** à St Julien et à **10H30** messe à Queuleu

MESSAGE DE LA COMMISSION INDEPENDANTE SUR LES ABUS SEXUELS DANS L'ÉGLISE

Pour que la lumière soit faite sur les abus sexuels commis depuis 1950 par des prêtres, des religieux et des religieuses, des laïcs en responsabilité dans les mouvements de jeunes, l'Église Catholique de France a demandé à Jean Marc SAUVE, vice-président honoraire du Conseil d'Etat, de constituer et de présider une commission indépendante et pluraliste.

Leurs missions :

- * Ecouter la parole des victimes
- * Evaluer les dispositions prises
- * Examiner les suites réservées aux abus sexuels depuis 1950
- * Faire les propositions les plus aptes à reconnaître la souffrance des victimes, corriger les manquements et empêcher la répétition de ces drames.

Des fiches d'information sont à votre disposition à l'entrée de l'église.

Mercredi 22 janvier au temple Neuf à Metz, une **célébration œcuménique** à 18H30 dans le cadre de la semaine de l'unité des Chrétiens.

Lancement du nouveau projet diocésain de lecture autour de la Parole de Dieu.

Après la lecture continue de l'Évangile de Jean, notre diocèse va se lancer dans un nouveau projet de lecture en lien avec l'année jubilaire diocésaine qui s'ouvre. Un nouveau livret, intitulé « **Vivre en Église aujourd'hui - Un parcours à travers le Nouveau Testament** » nous est proposé.

Une rencontre destinée aux animateurs et aux participants aux groupes de lecture est prévue le samedi 11 janvier de 9h à 16h à la Maison diocésaine. L'intervenant est le frère François-Dominique Charles qui est chargé de la rédaction du livret.

RAPPEL : le 17 janvier, à 20H, à la chapelle St Paul, nous nous rassemblerons pour évoquer tout ce que nous suggère la mise en place du projet diocésain. Toute question est bienvenue, toute proposition est acceptée et étudiée. Réservez votre soirée.

« Mgr Paul-Joseph SCHMITT fut le 101e évêque de Metz que beaucoup ont encore connu entre 1958 et 1987. Un livre retraçant sa vie – 350 pages – va paraître le 1er mars 2020. Pour l'heure, cet ouvrage est en souscription au prix de 20€ + 3€ de frais de port. La commande est à envoyer avec chèque libellé aux Éditions des Paraiges, 4 rue Lançon, 57000 Metz. »

Ceux qui souscrivent pour 20€ peuvent retirer sans supplément l'ouvrage à l'évêché s'ils ont précisé dans leur courrier : « À retirer chez l'auteur à l'évêché ».